



université PARIS-SACLAY

CONSEILS ET SOUTIEN MATÉRIEL ET LOGISTIQUE

L'agrément permet à l'association de bénéficier de conseil et d'un **soutien matériel, logistique**.

Être conseillé / formations

La chargée des associations peut, sur rendez-vous, recevoir les associations agréées et non agréées pour les conseiller sur toutes les questions qui concernent la vie de l'association à l'université, de sa création jusqu'à la mise en œuvre de projets et l'organisation d'événements. Des guides spécialisés sont à la disposition des étudiants à la Maison de l'étudiant à l'UFR des Sciences. A la Maison de l'étudiant Marta Pan à Guyancourt, un fond documentaire est également à disposition.

Ils abordent les questions liées à la gestion, la réglementation et la communication des associations. La DCVU propose également des formations suivantes :

- » gestion d'une association
- » gestion de projets

- » prévention des risques
- » graphisme : Photoshop, InDesign ...

Obtenir un local

L'association, une fois agréée, peut faire une demande de local auprès de la chargée des associations. Cette demande est transmise à la Maison de l'étudiant ou l'UFR concernée pour validation.

Une fois le local obtenu, une convention de mise à disposition est établie. L'association s'engage à respecter le règlement intérieur et les normes de sécurité de l'université. Quand l'association quitte le local, elle le laisse dans l'état où il lui a été cédé. Il est remis à chaque association ayant obtenu son agrément UVSQ des fournitures (stylos, chemises, etc). Pour une demande de matériel spécifique (prêt de PC, d'imprimante, connexion internet et téléphonique), vous devez faire votre demande à la chargée des associations par mail.

Prêt de matériel

Du matériel est à votre disposition à la Maison de l'étudiant Marta Pan de Guyancourt (liste ci-dessous).

Réservation en ligne via **l'Intranet étudiant**.

Vous devrez au préalable demander un accès à la plateforme.

Liste du matériel disponible non exhaustive

- » Chariot de maintenance
- » Polaroid
- » Appareil photo bridge
- » Sono
- » Talkies walkies

- » Brassards de sécurité
- » Thermos à café - cafetières
- » Ethylo-tests buccaux
- » A disposition gratuitement : bouchons d'oreilles

Télécharger la procédure de réservation - 539 Ko, PDF">> Télécharger la procédure de réservation

Réserver une salle dans les Maisons des étudiants à Versailles et Guyancourt

Vous pouvez réserver en tant qu'association à titre gratuit plusieurs salles à la Maison de l'étudiant Marta Pan.

- » Le hall et la cafétéria, le Patio
- » La salle de représentation, l'Entracte
- » La salle multisports
- » La salle d'arts plastiques
- » La salle de répétition musicale
- » Les salles de réunion
- » Des espaces d'exposition dans plusieurs salles
- » Le bureau informatique associatif : un bureau informatique de création graphique est disponible à la Maison de l'étudiant Marta Pan avec tous les logiciels adaptés : suite Adobe (Photoshop, Indesign, Illustrator, Premier Pro...).

Réservation en ligne via **l'Intranet étudiant**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Une fois votre association agréée elle recevra 150€ et un kit de bienvenue avec un nécessaire de fourniture de bureau.